

# CONSEIL MUNICIPAL DE MESSY

## Séance du 10 JUIN 2021

### Etaient présents :

Mesdames Nelly Antonio, Eva Blouin, Laëtitia Bouchon, Cristina Miguez Dominguez, Marie-Christine Jolly  
Messieurs Henri Marichez, Raymond Marini, Carlos Neto, Jacques Nogaret, Frédéric Spinelli, Mathieu Rael, Jean Lou Szyszka, Christian Ostrowski

### Etaient absents représentés :

Mme Latifa Bendimred a donné pouvoir à M. Christian Ostrowski

### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du Procès-verbal du 1<sup>er</sup> avril 2021
- 2 - Maintien dans la fonction de Maire Adjoint de M. MARICHEZ
- 3 - Vente de livres de Messy
- 4 - Dissolution du Syndicat du Lycée de Claye-Souilly
- 5 - Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique
- 6 - Décision modificative n°1
- 7 - Inscription au Trophée ZERO PHYT'EAU
- 8 - Contrat rural
- 9 - Détermination du loyer d'un logement communal
- 10 - Désignation de délégués SIER
- 11 - Retrait de communes groupés du SIER
- 12 - Questions diverses

Monsieur le Maire, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 20h36 et précise que compte tenu des exigences sanitaires le conseil se déroulera à huis clos.

Mme Marie Christine Jolly est désignée scrutateur, Mme Cristina Miguez Dominguez secrétaire de séance.

#### **1) Approbation du procès-verbal du 01 avril 2021**

Approuvé à l'unanimité.

#### **2) Maintien dans la fonction de Maire Adjoint de M. Marichez**

Monsieur le Maire fait état d'un hypothétique Mail circulant entre certains conseillers municipaux. M. le Maire déplore de ne pas l'avoir reçu ni le secrétariat de mairie et par conséquent, ne peut pas en tenir compte lors du Conseil Municipal.

M. MARICHEZ informe que ce mail a été transmis sur la boîte personnelle de Monsieur le Maire et lui est revenu en erreur de distribution.

Monsieur le Maire lui a alors rappelé qu'il possède une boîte mail professionnelle ainsi qu'une boîte mail « secrétariat de mairie ».

Monsieur le Maire demande que le vote soit fait à bulletin secret, ce qui est approuvé à l'unanimité.

2 assesseurs sont désignés : M. Raymond Marini (le plus âgé des membres du Conseil) et Mme Laetitia Bouchon (le plus jeune des membres du Conseil)

Nous avons 15 bulletins dans l'urne :

4 votes pour le maintien

9 votes contre le maintien

2 votes blanc

Les fonctions de Maire Adjoint sont retirées à M. MARICHEZ.

### **3) Vente de livres de Messy**

M. C. Neto a acheté 175 livres à 10 € pièce, écrit par M. Cheverry sur la ville de Messy Il est proposé de les mettre en vente.

Il est demandé au conseil de décider du prix de vente et la destination de cette somme.

Le prix est fixé à 15€ et la somme sera dédiée au conseil municipal des enfants.

Quelques livres seront conservés en mairie et offert lors des célébrations de mariages.

Approuvé à l'unanimité

### **4) Dissolution du Syndicat du Lycée de Claye Souilly**

Le conseil syndical du lycée professionnel « Le champ de Claye » à Claye Souilly a décidé de procéder à la dissolution du syndicat, celui-ci n'ayant plus d'objet.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette dissolution et les conditions de liquidation proposées.

Approuvé à l'unanimité

### **5) Contrat territorial de relance et de transition écologique**

Ce contrat est la nouvelle forme de contractualisation de l'Etat avec les collectivités et les acteurs locaux.

Il répond à une triple ambition : transition écologique, développement économique et cohésion territoriale.

La commune souhaite inscrire au CRTE les projets communaux suivants :

- Porte de la maternelle
- Porte de l'école élémentaire côté cour
- Porte de la superette

Approuvé à l'unanimité

## 6) Décision modificative n°1

Régularisation du budget primitif 2021 par la modification de 2 lignes du budget.

Chapitre	Article	Montant	Transferts	Montant actualisé
020	020	86 427.83 €	- 60 000 €	26 427.83 €
23	2313	0 €	+ 60 000 €	60 000 €

Approuvé à l'unanimité

## 7) Inscription au Trophée ZERO PHYT'EAU

Le département s'est engagé depuis 2007, en complément de l'Association AQUI'Brie sur le territoire de la nappe de Champigny, dans une politique d'accompagnement des collectivités vers une réduction visant à terme la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

Le retrait des produits phytosanitaires sur les espaces verts est actif depuis 2014 à Messy.

Par cette inscription la commune s'engage à :

- Maintenir l'entretien de ses espaces publics sans produits phytosanitaires
- Fournir chaque année les données concernant les pratiques alternatives d'entretien au département
- Accueillir les membres du jury pour le bon déroulement de la visite des espaces publics

Monsieur NETO fait part de son mécontentement concernant la législation en vigueur et souhaite qu'il soit possible de libérer le service technique de certaines tâches sans toutefois faire d'investissement. Monsieur NETO ne voit pas l'intérêt de cette inscription au Trophée ZERO PHYT'EAU.

Approuvé à l'unanimité

## 8) Contrat rural

Un contrat rural est élaboré conjointement auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental. Il permet d'aider les communes de moins de 2000 habitants et les syndicats de communes de moins de 3000 habitants à réaliser un programme pluriannuel d'investissements concourant à l'aménagement durable d'une partie de territoire régional.

La commune a sollicité un contrat rural pour l'agrandissement du restaurant scolaire.

Approuvé à l'unanimité

## 9) Détermination du loyer d'un logement communal

La commune a relogé depuis le 05/04/21 une famille sinistrée après l'incendie de leur maison.

Il faut fixer le montant du loyer du logement communal ainsi que la durée du bail.

Le loyer est fixé à 650€ avec un bail d'1 an renouvelable par tacite reconduction ou jusqu'à réception de la déclaration d'achèvement des travaux sur le bien détruit.

Le début du bail fixé est au 15/06/21.

L'autorisation est donnée à M. le Maire de signer le bail.

14 votes pour et 1 abstention

## **10) Désignation des délégués du SIER**

Il convient de désigner 3 délégués titulaires et un délégué suppléant.  
L'appel des candidatures est fait et il est proposé :

Titulaires : M. Jean Lou SZYSZKA  
M. Mathieu RAEL

Suppléant : M. Carlos Neto

Approuvé à l'unanimité

## **11) Retrait de communes groupées du SIER**

Demandes des communes d'Annet sur Marne, Charmentray, Chauconin-Neufmontiers, Compans, Gressy, Gesvres le Chapitre, Iverny, Le Mesnil Amelot, Mauregard, Montgé en Goêle, Moussy le Neuf, Nantouillet, Oissey, Précý sur Marne, Trilbardou, Vinantes de se retirer du SIER.

Aucune conséquence financière et patrimoniale pour ces communes.

Approuvé à l'unanimité

## **12) Questions diverses**

### **- Elections du 20 et 27 juin**

Distribution de la liste pour validation du planning et distribution d'autotests

### **- Promoteur European Homes**

Nous informe du lancement commercial du projet de logements route de St Mesmes via :

- Un plan de fléchage sur la commune
- Des campagnes de publicité sur les villes voisines et dans certains journaux municipaux de ces communes (Claye Souilly, Mitry Mory et Villeparisis)
- L'emplacement de la bulle de vente
- La plaquette commerciale

### **- Chiens mordeurs**

La procédure est différente selon si l'animal mord une personne ou un autre animal.

Sur la commune 2 cas de morsures sur animal ont été identifiés et nous allons approfondir la mise en place de cette procédure afin que cela ne se reproduise pas.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions écrites déposées dans les délais impartis, Monsieur le Maire lève la séance à 21H40.

M. le Maire,  
Jean Lou Szyszka